



CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2024

Collège de l'Institution Saint-Joseph – Maisons Don Bosco

1. Organisation de la journée de rentrée lundi 2 septembre 2024
2. Le calendrier de la rentrée 2024
3. Calendrier des semaines A et B
4. Informations pratiques de rentrée :
 - Ecole Directe
 - Mon dossier de préparation de rentrée : en lien avec le site@, dès aujourd'hui !
 - Mon dossier numérique de rentrée : via Ecole Directe à partir du 15/07.
 - Les livres scolaires
 - Le carnet de liaison dématérialisé
5. Vos contacts utiles toute l'année

Bonne rentrée à chacune et chacun !
Bienvenue aux nouvelles familles !
Les équipes restent à votre écoute !

*Bonne
lecture !*



1. Organisation du lundi 2 septembre 2024

Chers Parents,

Vous avez inscrit votre enfant au Collège Saint-Joseph – Maisons Don Bosco pour la rentrée prochaine. Je vous remercie au nom de toute l'équipe éducative, de la confiance que vous nous accordez pour l'accompagner dans sa construction personnelle.

La rentrée se fera de la manière suivante :

🚫 PENSER À APPORTER DE QUOI TRANSPORTER TOUS LES LIVRES

- Rentrée des élèves de **6^{ème}** : **lundi 2 septembre 2024**
à **14h00** au 9, rue du Bac.
Sortie à 17h00 🚫 pas de cantine ce jour-là
- Rentrée des élèves de **5^{ème}** : **lundi 2 septembre 2024**
à **8h30** au 9, rue du Bac.
Sortie à 10h30 🚫 pas de cantine ce jour-là
- Rentrée des élèves de **4^{ème}** : **lundi 2 septembre 2024**
à **9h30** au 1, rue du Bac.
Sortie à 11h30 🚫 pas de cantine ce jour-là
- Rentrée des élèves de **3^{ème}** : **lundi 2 septembre 2024**
à **10h00** au 1, rue du Bac.
Sortie à 12h00 🚫 pas de cantine ce jour-là

**Les cours normaux commenceront pour tous les niveaux du Collège
le mardi 3 septembre 2024**
selon l'emploi du temps qui sera distribué lors de la demi-journée de rentrée.

La restauration scolaire commencera également **le mardi 3 septembre 2024.**

Vous souhaitant une agréable période estivale et dans l'attente du plaisir de vous rencontrer à la rentrée, toute l'équipe se joint à moi pour vous assurer de nos sentiments dévoués.

Monsieur Maxime de GOURCY
Chef d'établissement du Collège

2. Calendrier de la rentrée 2024

💡 Ce calendrier prévisionnel, avec les éléments dont nous disposons au moment de la rédaction de ces circulaires, a été établi afin de permettre une lisibilité favorable aux organisations de chacun, d'ordre pédagogique ou personnel. Nous vous remercions de bien vouloir noter ces dates (les rappels de dates ne seront pas systématiquement faits). Nous attirons cependant votre attention sur le fait que ce calendrier ne peut être contractuel à ce jour : des imprévus peuvent nous amener à modifier ou à ajouter à tout moment certaines dates, aussi nous vous remercions d'être particulièrement attentifs aux diverses communications qui vous sont adressées tout au long de l'année via École Directe (cf. 4. ECOLE DIRECTE).

Lundi 02/09	<u>Rentrée des élèves suivant le planning ci-dessous :</u> De 8h30 à 10h30 : rentrée des élèves de 5 ^{ème} De 9h30 à 11h30 : rentrée des élèves de 4 ^{ème} De 10h à 12h : rentrée des élèves de 3 ^{ème} De 14h à 17h : rentrée des élèves de 6 ^{ème}
Mardi 03/09	Début des cours pour les élèves de 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} et 3 ^{ème} (Semaine A)
Jeudi 05/09	à 17h30, Réunion de parents pour les classes de 6 ^{ème}
Lundi 09/09	à 19h30, Réunion d'information Catéchèse Collège, en salle André Coindre
Jeudi 12/09	à 17h30, Réunion de parents pour les classes de 5 ^{ème} en salle André Coindre
Vendredi 13/09	Photos de classe et individuelles
Mardi 17/09	à 17h30, Réunion de parents pour les classes de 4 ^{ème} en salle André Coindre
Mercredi 18/09	Assemblée Générale de l'APEL à 20h
Jeudi 19/09	à 17h30, Réunion de parents pour les classes de 3 ^{ème} en salle André Coindre
Samedi 21/09	Messe de rentrée de l'Institution en l'Eglise N.D. du Perpétuel Secours à Asnières
Courant septembre	Journée d'intégration pour les 6 ^{ème} et 5 ^{ème}

🔗 **L'EDT provisoire (Emploi Du Temps) des classes sera remis aux élèves le jour de la rentrée (par le professeur principal).**

🔗 **Les DST (Devoirs Sur Table) seront les mercredis en semaine A de 11h30 à 13h pour les élèves de 4^{ème} et débiteront au mois d'octobre. Les DST seront les mercredis en semaine B de 11h30 à 13h pour les élèves de 3^{ème} et débiteront au mois d'octobre.**

Rappel des dates de vacances 2024-2025 :

Toussaint	du vendredi 18 octobre après les cours, reprise le lundi 4 novembre au matin
Noël	du vendredi 20 décembre après les cours, reprise le lundi 6 janvier au matin
D'hiver	du vendredi 14 février après les cours, reprise le lundi 3 mars au matin
Pâques	du vendredi 11 avril après les cours, reprise lundi 28 avril au matin

Rappel des week-end prolongés 2024-2025 :

L'Ascension	du mercredi 28 mai après les cours, reprise le lundi 2 juin au matin
La Pentecôte	du vendredi 6 juin après les cours, reprise le mardi 10 juin au matin

🔗 **Les journées pédagogiques et les dates de fin de cours au Collège seront communiquées à la rentrée.**

3. Calendrier des semaines A et B

CALENDRIER DES SEMAINES A et B - ANNEE 2024-2025

Août/Septembre		Octobre			Novembre			Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin								
Ven	30	Rentrée des Professeurs			Mar	1	A	Ven	1	B	Dim	1		Mer	1		Sam	1		Sam	1		Mar	1	A	Jeu	1	Férié	Dim	1	B			
Sam	31	Mer	2	A	Sam	2		Lun	2		Jeu	2		Dim	2		Dim	2		Dim	2		Mer	2	A	Ven	2		Lun	2	B			
Dim	1	Jeu	3	A	Dim	3		Mar	3	B	Ven	3		Lun	3	A	Lun	3	A	Jeu	3	A	Sam	3		Mar	3		Mar	3	B			
Lun	2	A	Ven	4	A	Lun	4	B	Mer	4	B	Sam	4		Mar	4	A	Mar	4	A	Ven	4	A	Dim	4		Mer	4	B					
Mar	3	A	Sam	5		Mar	5	B	Jeu	5		Dim	5		Mer	5	A	Mer	5	A	Sam	5		Lun	5	B	Jeu	5						
Mer	4	Dim	6		Mer	6	B	Ven	6		Lun	6	A	Lun	6	A	Jeu	6	A	Jeu	6	A	Dim	6		Mar	6	B	Ven	6				
Jeu	5	Lun	7	B	Jeu	7		Sam	7		Mar	7	A	Mar	7	A	Ven	7	A	Ven	7	A	Lun	7		Mer	7	B	Sam	7				
Ven	6	Mar	8		Ven	8		Dim	8		Mer	8	A	Sam	8		Sam	8		Sam	8		Mar	8		Jeu	8	Férié	Dim	8				
Sam	7	Mer	9	B	Sam	9		Lun	9		Jeu	9	A	Dim	9		Dim	9		Dim	9		Mer	9	B	Ven	9		Lun	9	Pentecôte Férié			
Dim	8	Jeu	10		Dim	10		Mar	10	A	Ven	10		Lun	10	B	Lun	10	B	Lun	10	B	Jeu	10		Sam	10		Mar	10	A			
Lun	9	Ven	11	Férié	Lun	11		Mer	11		Sam	11		Mar	11		Mar	11		Mars	11		Ven	11		Dim	11		Mer	11				
Mar	10	Sam	12		Mar	12	A	Jeu	12	A	Dim	12		Mer	12	B	Mer	12	B	Mer	12	B	Sam	12	Vacances de Printemps	Lun	12	A	Jeu	12	A			
Mer	11	Dim	13		Mer	13	A	Ven	13		Lun	13	B	Jeu	13		Jeu	13		Jeu	13		Dim	13		Mar	13	A	Ven	13				
Jeu	12	Lun	14	A	Jeu	14		Sam	14		Mar	14	B	Ven	14		Ven	14		Ven	14		Lun	14	Vacances d'Hiv	Mer	14	A	Sam	14				
Ven	13	Mar	15		Ven	15		Dim	15		Mer	15		Sam	15		Sam	15		Sam	15		Mar	15		Jeu	15		Dim	15				
Sam	14	Mer	16	A	Sam	16		Lun	16	B	Jeu	16		Ven	16		Dim	16		Dim	16		Mer	16		Ven	16		Lun	16	B			
Dim	15	Jeu	17		Dim	17		Mar	17		Ven	17	A	Lun	17		Lun	17		Lun	17		Jeu	17		Sam	17		Mar	17				
Lun	16	Ven	18		Lun	18	B	Mer	18		Sam	18		Mar	18		Mar	18		Mars	18		Ven	18	Vendredi Saint	Dim	18		Mer	18	B			
Mar	17	Sam	19	Vacances de Toussaint	Mar	19		Jeu	19	B	Dim	19		Mer	19		Mer	19		Mer	19		Mer	19		Lun	19		Jeu	19				
Mer	18	Dim	20		Mer	20	B	Ven	20		Lun	20	A	Ven	21		Ven	21		Jeu	20		Dim	20		Mar	20	B	Ven	20				
Jeu	19	Lun	21		Jeu	21		Sam	21	Vacances de Noël	Mar	21	A	Sam	22		Sam	22		Ven	21		Ven	21		Lun	21	Lundi de Pâques	Mer	21	B	Sam	21	
Ven	20	Mar	22		Ven	22		Dim	22		Mer	22		Dim	23		Dim	23		Sam	22		Mar	22		Jeu	22		Dim	22				
Sam	21	Mer	23		Sam	23		Lun	23		Jeu	23		Lun	24		Lun	24		Dim	23		Mer	23		Ven	23		Lun	23	A			
Dim	22	Jeu	24		Dim	24		Mar	24	Noël	Ven	24		Mar	25		Mar	25		Mars	25		Jeu	24		Sam	24		Mar	24				
Lun	23	Ven	25		Lun	25	A	Mer	25		Sam	25		Mer	26		Mer	26		Mars	25		Ven	25		Dim	25		Mer	25				
Mar	24	Sam	26		Mar	26		Jeu	26		Dim	26		Jeu	27		Jeu	27		Mer	26	B	Sam	26		Lun	26	A	Jeu	26	A			
Mer	25	Dim	27		Mer	27	A	Ven	27		Lun	27	B	Ven	28		Ven	28		Mer	26		Sam	27		Mar	27		Ven	27				
Jeu	26	Lun	28		Jeu	28		Sam	28		Mar	28		Ven	28		Ven	28		Ven	28		Dim	27		Mar	27	A	Sam	28				
Ven	27	Mar	29		Ven	29		Dim	29		Mer	29	B							Sam	29		Mar	29	A	Jeu	29	Ascension Férié	Dim	29				
Sam	28	Mer	30		Sam	30		Lun	30		Jeu	30								Dim	30		Mer	30		Ven	30	Férié	Lun	30	B			
Dim	29	Jeu	31					Mar	31		Ven	31								Lun	31	A				Sam	31							
Lun	30	A																																

4. Informations pratiques de rentrée

🔍 Retrouvez ici dans cette rubrique une série d'informations pratiques nécessaires à la bonne constitution de votre dossier de rentrée 2024 ! L'établissement passe au numérique progressivement et nous nous efforçons d'être plus responsable et plus soucieux des impressions de papier.

AUCUN DOSSIER PAPIER N'EST A IMPRIMER !

👉 Seule la **FICHE MEDICALE (et les élèves qui disposent d'un Plan d'Accueil Individualisé)** est à rapporter en version papier au référent de niveau le jour de la rentrée.

Aussi voici quelques bonnes pratiques et la check-list de votre dossier pas à pas !

Toutes les équipes éducatives et administratives restent à votre écoute toute l'année. N'hésitez à nous contacter (cf. 5. Vos contacts utiles).

Ecole Directe :

L'Institution Saint-Joseph met à disposition des professeurs, du personnel éducatif, des élèves et des parents, un outil de communication informatique nommé ECOLE DIRECTE : <https://www.ecoledirecte.com/>

Toutes les nouvelles familles ont reçu leurs **codes de connexion ECOLE DIRECTE** par mail (**vérifiez vos spams !**) et pour les familles présentes à l'Institution Saint-Joseph en 2023-2024, vous conservez les mêmes que l'année dernière.

ECOLE DIRECTE est une application de communication, soyez attentifs à toute information qui pourrait être transmise, nous vous en remercions par avance. Vous avez accès à un certain nombre d'information de votre famille (adresse, coordonnées, situation familiale, etc) et de votre/vos enfant(s). Vous avez la possibilité **de faire vous-mêmes les mises à jour de ces données tout au long de l'année** ; choisir et/ou mettre à jour votre **Mode de règlement** (dans le menu Situation Financière) : Prélèvement (mise à jour des coordonnées bancaires) ou par Chèque.

Un seul parent du foyer dispose des informations financières, il est « payeur ». Dans la situation de parents séparés, chacun dispose de ses accès et de sa quote-part de facturation. Dans le cas de changement de situation famille et de répartition des frais, nous vous remercions de contacter l'équipe comptable (cf. 5. Vos contacts utiles).

Pour les familles, **un espace « élève » et un espace « famille »** sont accessibles. Ces 2 espaces sont différents que l'on soit élève ou parent d'élève, avec des contenus et des rubriques différents. Par conséquent, il est important que chacun utilise son propre compte. Merci de vous assurer que votre enfant, après la personnalisation de ses codes d'accès lors de sa 1ère connexion, conserve précieusement ces codes qui lui serviront toute l'année.



Mon dossier de préparation de rentrée :

Dès aujourd'hui, sur notre site internet <https://www.stjo-asnieres.fr/>, vous retrouverez les informations suivantes pour la bonne préparation de la rentrée 2024 :

- **La circulaire générale de rentrée 2024** – ce même document !
- **Règlement financier 2024-2025** (annexe du contrat de scolarisation)
- **La liste des fournitures du niveau.** Vous retrouverez la liste des fournitures du niveau de votre enfant. Un partenariat a été réalisé par l'APEL avec SCOLEO. Un QR code est joint en fin de document et vous permettra de passer commande.
- [pour le niveau de 3^{ème}] **Modèle de convention de stage** : à télécharger le moment venu le modèle mis à disposition pour les périodes de stage
- **Fiche médicale** : à télécharger, à compléter (vous pouvez remplir le document numériquement), à signer et à ramener le jour de la rentrée au référent de niveau de votre enfant (cf. 5. Contacts utiles)
 - + 📍 en cas de Plan d'Accueil Individualisé (PAI) : 3 documents sont à imprimer, remplir et à faire signer par le médecin et à remettre sous enveloppe au référent de niveau.
- **Les bulletins d'information et/ou d'inscriptions aux activités extra-scolaires [Collège]** :
 - Courrier d'information de la Mutuelle Saint-Christophe
 - Courrier de l'APEL pour la convocation à l'AGO
 - Flyer « PASS+ » des Hauts-de-Seine 2024-2025
 - Courrier d'information pour la Fondation Don Bosco
 - Association Sportive : bulletin d'inscription
 - Atelier d'italien : bulletin d'inscription
 - Atelier Théâtre pour les 6^{ème} et 5^{ème} : bulletin d'inscription
 - Atelier Graphique : [le bulletin sera transmis à la rentrée]
 - Inscription PARKOURS : courrier et bulletin d'inscription

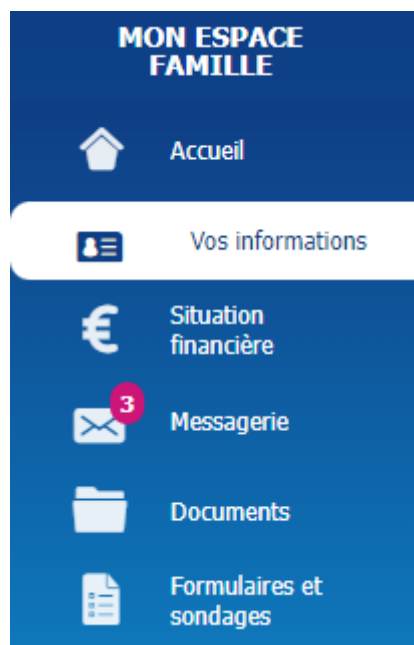
💡 **Tous ces documents mis en ligne sur le site@ seront déposés sur votre espace ECOLE DIRECTE dans le menu DOCUMENTS. Vous pourrez les retrouver tout au long de l'année.**

Mon dossier de rentrée numérique 2024 :

A partir du 15/07/2024, vous aurez accès à votre espace famille pour l'année 2024-2025 !
Vous pourrez préparer sereinement les informations générales de votre rentrée.

Aussi, vous devez suivre les recommandations étape par étape suivantes sur Ecole directe :

Une fois connectés sous votre espace ECOLE DIRECTE, avec vos identifiants et mots de passe personnalisés, vous disposez de plusieurs menus :



1. Menu **VOS INFORMATIONS** : vérifiez vos informations personnelles.

Onglet famille : adresses, numéro de portable (💡 c'est ce numéro qui sera utilisé pour l'envoi des sms et la signature électronique), email, etc. Pour toute demande de modification, un bouton est prévu à cet effet :

[Demander une modification](#)

Onglet élève : C'est dans cette rubrique que vous inscrivez votre enfant au service de restauration le midi, en cochant les jours souhaités : c'est ce nombre de coche qui déclenchera le forfait facturé en début d'année. Vous aurez **jusqu'au 22 septembre pour modifier ces coches**. Aucune information papier ou communiquée par une autre voie ne sera traitée en comptabilité.

2. Dans le menu **SITUATION FINANCIERE**, vous retrouverez le mode de règlement à choisir de vos frais de scolarité. Vous pouvez choisir d'être prélevés (échancier mis en place du 10/10 au 10/06) et vous avez la

possibilité de **saisir votre IBAN**.

Pour les nouvelles familles, vous pouvez faire une demande de modification.

[Demander une modification](#)

Pour les familles déjà présentes, votre mode de règlement est reconduit.

3. Dans le menu **DOCUMENTS**, vous retrouverez fin août / début septembre, l'ensemble des documents à signer et/ou à retourner sur ECOLE DIRECTE. **Une communication sera faite début septembre avec plus de précisions.**

Dès à présent, voici la liste des documents que vous retrouverez dans votre espace famille dans le menu DOCUMENTS :

- **Contrat de scolarisation** et ses annexes (à signer électroniquement par SMS)
- **Autorisation de droit à l'image** : document à télécharger, à compléter, à signer et à téléverser
- **Autorisation de sortie anticipée** : à télécharger, à compléter, à signer et à téléverser **[uniquement pour les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}]**. Dans certains cas, il est possible de laisser sortir votre enfant.
- **Règlement intérieur du Collège** : à signer par la famille et par l'élève ; et à téléverser.
- **Informations financières** :
 - **Mandat SEPA d'autorisation de prélèvement** : si vous avez choisi ce mode de règlement, le document sera directement généré et à signer électroniquement.



- L'établissement applique le tarif différencié soumis au Quotient Familial (QF). Ce qui implique un tarif soumis à vos revenus. Que vous soyez nouvelles familles ou familles déjà présentes, **vous devrez déclarer votre tranche si elle n'est pas la plus haute.**

💡 Comment déterminer votre tranche de QF ?

Quotient familial = Revenu fiscal de référence N-1 du foyer / Nombre de parts fiscales.

C'est le calcul de l'administration fiscale qui fait foi : <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/quotient-familial>

En cas de famille séparée, c'est bien

Rappel des tranches : extrait du règlement financier de l'établissement pour 2024-2025.

CATEGORIES	A	B	C	D	E	F	G
Quotient Familial	Plus de 20 793 €	de 16 299 € à 20 793 €	de 13 215 € à 16 298 €	de 10 002 € à 13 214 €	de 7 629 € à 10 001 €	de 5 199 € à 7 628 €	Moins de 5 199 €

- **Il vous sera demandé de déposer sur ECOLE DIRECTE, votre dernier avis d'imposition N-1 si et seulement si votre QF n'est pas la tranche la plus haute.** En l'absence de déclaration, la tranche la plus haute (A) sera appliquée à la facturation de votre contribution. **Un formulaire soumis à votre déclaration** pourra être adressé en début d'année sur votre espace famille : nous vous remercions d'y être attentifs.
Aucune information transmise par une autre voie ne sera traitée par les équipes.

Livres scolaires :

Nous vous rappelons que les livres scolaires sont prêtés par le Collège. Ces livres seront à couvrir d'un plastique solide transparent et le nom de l'élève sera à inscrire impérativement dans la case réservée à cet effet. **NOUVEAUTÉ : en fin d'année scolaire, tout manuel scolaire perdu, abimé ou non restitué sera systématiquement facturé 25€.**

Une version numérique de certains manuels scolaires sera mise à disposition sur les espaces ECOLE DIRECTE de chaque élève. La facturation associée sera réalisée sur la 1^{ère} facture de scolarité.

Carnet de liaison [NOUVEAUTÉ] :

NOUVEAUTÉ : à compter de la rentrée 2024, le carnet de liaison est dématérialisé et accessible sur ECOLE DIRECTE. Vous retrouverez toutes les correspondances relatives à votre enfant au sein du Collège sur ce support. C'est simple, intuitif et pratique !

5. Vos contacts utiles

Direction

- Chef d'établissement du Collège : **M. Maxime de GOURCY**
✉ directioncollege@stjo-asnieres.fr
- Assistante de direction : **Mme Gwénola CHASTAING**
✉ secretariatcollege@stjo-asnieres.fr
- Responsable administratif et financier : **Mme Anne BOURGET**
✉ abourget@stjo-asnieres.fr
- Responsable de niveau 6^{ème} et 5^{ème} : **Mme Amélie de LUSSIGNY**
✉ adelussigny@stjo-asnieres.fr
- Responsable de niveau 4^{me} et 3^{ème} : **M. Tayeb EL AÏSSAOUÏ**
✉ telaissaoui@stjo-asnieres.fr

Vie Scolaire

- Référent pour le niveau de 6^{ème} : **M. Fabien SERVANT**
✉ referent6@stjo-asnieres.fr
- Référent pour le niveau de 5^{ème} : **Mme Anne-Charlotte RIVIERE**
✉ referent5@stjo-asnieres.fr
- Référent pour le niveau de 4^{ème} : **Mme Karima BOUYANFIF**
✉ referent4@stjo-asnieres.fr
- Référent pour le niveau de 3^{ème} : **Mme Solange LEPETIT**
✉ referent3@stjo-asnieres.fr

Comptabilité des familles

- Comptabilité des familles : **Mme Isabelle LABOURSE**
✉ comptafamilles@stjo-asnieres.fr